

■ RÉVÉLATION

Prise de bec devant les caméras



Le 6 juillet dernier, l'émission de TF1 Enquêtes et Révélations, consacrée aux « arnaques » alimentaires, a présenté une action de la PMAF visant à dénoncer les astuces utilisées par certains commerçants pour vendre des œufs de batterie.

Quelques semaines plus tôt, la PMAF, accompagnée de sa super héroïne Wonderpoule et de la caméra de TF1, s'était rendue sur un marché parisien afin de sensibiliser les passants sur les conditions d'élevage des poules pondeuses. Sans surprise, un vendeur malhonnête s'est fait prendre la main dans le sac, arguant que des œufs codés 3 (issus d'élevages en batterie) provenaient d'élevages en plein air. Le directeur de la PMAF, scandalisé par cette pratique, a rappelé au vendeur qu'un œuf codé 3 ne peut qu'exclusivement provenir d'un élevage en cage.

La PMAF a ensuite accompagné l'équipe de TF1 dans une grande surface, où nous avons pu mettre en avant l'ambiguïté de certaines illustrations bucoliques sur les boîtes d'œufs de batterie. Nous avons également fait la chasse aux mentions « Œufs de poules élevées en cage » savamment dissimulées au dos des boîtes d'œufs, en tout petits caractères.

À votre tour, n'hésitez pas à débusquer sur les marchés les vendeurs d'œufs indécents et à dénoncer leurs pratiques !

■ PROJET « LA FERME DES ANIMAUX »

Un jour historique s'annonce, sous le ciel bleu de la Meuse !

À l'heure où nous mettons sous presse, nous nous apprêtons à accueillir les premiers animaux à « La ferme des Animaux ». Prés de 20 tonnes de paille et de foin ont d'ores et déjà été rentrés dans l'étable pour préparer ce premier hiver. Nous avons profité de l'été pour faire une réfection complète de l'électricité dans les 1500m² de bâtiments qui accueilleront les animaux. De même, une réfection partielle des conduites d'eau a été entreprise afin que les premiers arrivants puissent disposer d'abreuvoirs automatiques.

De plus, un gardien fin connaisseur des animaux de ferme a été recruté ! Il aura la lourde tâche d'apporter soins et réconforts aux animaux que nous accueillerons et de poursuivre les aménagements.

L'équipe de la PMAF en charge de ce projet a également profité de la belle saison pour visiter des refuges pour animaux de ferme en France et Europe. Ces visites fort utiles nous aident à affiner nos projets d'aménagements sur les 44 hectares de terrain que compte notre ferme. Nous tenons à remercier Animal Spirit en Autriche, la Fondation Gabriele en Allemagne, l'association Animaux en Péril qui gère un refuge pour chevaux en Belgique, le refuge l'Arche de Noé en Alsace ainsi que la Fondation Brigitte Bardot qui nous a accueilli dans son refuge en Normandie.



Dans notre prochain bulletin, nous serons heureux de vous présenter les photos des premiers animaux accueillis sur la ferme. Un rêve qui, grâce à vous, devient réalité !



■ AU REVOIR MOUMOUNE

Depuis plus de six ans, nous hébergeons une petite chatte couleur écaille de tortue dans les locaux de la PMAF.

Rentrée inopinément dans nos bureaux, elle a pu suivre toute l'évolution de notre association pendant de nombreuses années. Malheureusement, malgré sa force de caractère et sa ténacité, Moumoune nous a quittés depuis peu. Son grand âge (16 ans) et la maladie ont eu raison de la plus féline protectrice des animaux de ferme. Sa malice et son audace ont participé à la bonne ambiance présente dans nos locaux. Tu nous manqueras Moumoune. Merci à toutes les personnes qui ont participé à son bien-être. Ses cendres seront déposées à la Ferme des Animaux, dernière demeure de cette adorable petite chatte.



champ libre

N°36 - Septembre 2010



Chers amis,

En 1997, la PMAF a réalisé une enquête discrète sur les marchés aux bestiaux. Les images que l'on avait tournées et diffusées sur les chaînes de télévision avaient

alors profondément ému l'opinion publique. En 2010, nous avons souhaité renouveler nos observations et dresser un état des lieux des marchés aux bestiaux français. Cette fois-ci, nous avons informé la Fédération française des Marchés de Bétail Vif de notre action. Nos visites étaient donc annoncées et attendues. Pourtant, une nouvelle fois, les brutalités envers les animaux étaient encore bien présentes. Contrairement à la pensée de certains marchands d'animaux qui levaient bien haut leur bâton pour faire avancer les animaux, nous avons constaté que les personnes les plus calmes étaient généralement les plus efficaces. Leurs bonnes pratiques doivent être valorisées. Tout le monde n'est hélas pas apte à manipuler des animaux. Il conviendrait que certaines personnes changent de métier ou tout au moins qu'elles suivent des formations. Vous pourrez lire dans ce bulletin que la PMAF s'efforce de faire progresser la cause animale par des actions d'information, de dénonciation, d'encouragement, de formations etc. C'est sur tous ces registres qu'il nous faut jouer pour améliorer la situation sur les marchés aux bestiaux. Votre générosité nous permet d'agir en ce sens !

Merci de votre fidélité !

G. Zuccolo
Ghislain Zuccolo
Directeur



■ CAMPAGNE

LA PMAF REND VISITE À DES ÉLEVEURS DE VEAUX AVANT GARDISTES !

Le 3 juin dernier, à l'invitation du groupe Carrefour, l'équipe de la PMAF a visité deux élevages de veaux de la marque « Les veaux des frères Drevon », situés l'un dans la Drôme et l'autre en Isère.

À cette occasion, devant une centaine d'éleveurs, Ghislain Zuccolo, directeur de la PMAF, a salué l'engagement de la marque qui, dès sa création dans les années 70, a veillé à une bonne prise en compte du bien-être animal.

Pour la PMAF, les exigences que s'imposent « Les veaux des frères Drevon » sont exemplaires en de nombreux points et préfigurent de ce que devraient être les élevages de demain.

Parmi les points positifs relevés par l'association figurent l'élevage en groupe, sur une litière confortable de paille dès les premiers jours d'engraissement, une très bonne maîtrise de l'ambiance dans les bâtiments (gaz, poussières, températures, hygrométrie, bonne ventilation), l'accès à une alimentation solide et à des fibres et des transports courts. L'association a également pu constater que les veaux étaient très familiers ce qui peut témoigner de la bonne relation qu'entretiennent les éleveurs avec leurs animaux.

Depuis 2007, notamment grâce à l'action de la PMAF, une directive européenne précise qu'au-delà de l'âge de 8 semaines, les veaux doivent être élevés en groupe ; l'élevage des veaux en batterie n'est donc plus autorisé.

Pour autant, beaucoup de veaux demeurent aujourd'hui élevés sur un sol nu, sans litière de paille. C'est donc avec bonheur que nous avons visité les élevages « Drevon » où les veaux disposent d'une litière confortable.

« Les veaux des frères Drevon » sont commercialisés principalement dans la région Rhône-Alpes, dans l'enseigne Carrefour Provencia, et pour partie sous la marque Engagement Qualité Carrefour.



Protection mondiale
des animaux de ferme

Reconnue d'utilité publique

sommaire

- CAMPAGNE** p.1
La PMAF rend visite à des éleveurs de veaux avant gardistes
- LETRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE** p.2
Abattage rituel ?
- GRANDE DISTRIBUTION** p.2
La PMAF, Cocorette et Cora, même combat !
- AGRICULTURE** p.2
Une nouvelle marque est née : Bio Cohérence
- ENQUÊTE** p.3
Marchés aux bestiaux français : la PMAF souligne la nécessité de réformes urgentes.
- RÉVÉLATION** p.4
Prise de bec devant les caméras.
- AU REVOIR MOUMOUNE** p.4
- PROJET « LA FERME DES ANIMAUX »** p.4
Un jour historique s'annonce, sous le ciel bleu de la Meuse !

■ LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Abattage rituel ?

Les associations de protection animale rappellent ses promesses à Nicolas Sarkozy



Dans une lettre ouverte adressée à Nicolas Sarkozy, onze organisations nationales de protection animale, dont la PMAF, ont appelé le Président de la République à agir face à la généralisation de l'abattage rituel sans étourdissement. La dite lettre a été publiée dans deux quotidiens nationaux : Le Monde et le Figaro.

L'étourdissement préalable à l'abattage a été introduit il y a plus de trente ans, aussi bien dans le Droit français qu'europpéen afin de limiter la souffrance des animaux lors de leur mise à mort. Une dérogation fut toutefois accordée aux abattages rituels israélite et musulman pour lesquels les animaux sont égorgés pleinement conscients, sans aucune insensibilisation. Cependant, cette exception à l'étourdissement tend à concerner un nombre croissant d'animaux de boucherie en France. Plus de 50% des ovins sont ainsi déjà abattus.

Pourtant, les instances scientifiques sont nombreuses à dénoncer les douleurs ressenties par les animaux lors de l'abattage rituel.

Malheureusement, aucun étiquetage n'est prévu pour les carcasses d'animaux mis à mort sans être étourdis qui rejoignent le circuit de distribution classique. Les consommateurs mangent donc sans le savoir de la viande pouvant provenir d'animaux qui étaient pleinement conscients lorsqu'ils ont été égorgés.

L'abattage rituel concerne, chaque année, des dizaines de millions d'animaux qui souffrent de longues minutes avant de perdre conscience. Cela est inacceptable pour 72% de nos concitoyens qui, selon une enquête IFOP de décembre 2009, sont opposés à la dérogation permettant l'abattage d'animaux sans qu'ils soient étourdis.

La PMAF a engagé un dialogue avec certains professionnels de la filière abattage afin d'encourager la mise en place de méthodes réduisant la souffrance animale au moment de la mise à mort.

■ GRANDE DISTRIBUTION

La PMAF, Cocorette et Cora, même combat !

La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) est présente dans le catalogue promotionnel de Cora.



Depuis plusieurs mois, la PMAF sollicite la grande distribution afin de les convaincre de privilégier les œufs de poules issus d'élevages alternatifs dans leurs rayons.

Suite à ces démarches, l'enseigne Cora a sollicité la PMAF et la marque Cocorette (œufs de poules élevées en plein air) pour l'élaboration d'un article informant le consommateur sur les différents modes d'élevage des poules pondeuses.

Distribué à l'ensemble des foyers où les 59 hypermarchés de l'enseigne sont implantés, le catalogue Cora consacre ainsi une page entière au décodage des codes figurant sur les œufs.

Les enseignes de la grande distribution sont des alliées de poids pour faire progresser la cause animale. Si elles se doivent de répondre aux attentes des consommateurs, elles peuvent aussi inciter ces derniers à privilégier certains types d'élevage disposant de qualités éthiques.

La PMAF se réjouit de l'engagement de Cora en faveur du bien-être animal et souhaite qu'elle soit suivie par d'autres enseignes de la grande distribution.

■ AGRICULTURE

Une nouvelle marque est née : Bio Cohérence !

La PMAF encourage et s'engage auprès d'une association qui prône l'éthique dans l'agriculture

Plusieurs acteurs de la bio française ont décidé d'unir leurs efforts afin de constituer une marque qui complète et va au-delà des exigences du Règlement européen sur l'agriculture biologique. La marque Bio Cohérence, par exemple, exige la non-mixité des fermes (qui ne peuvent accueillir des productions biologiques et conventionnelles), l'alimentation 100% bio pour les animaux et refuse toute contamination OGM.

La PMAF a rejoint, au titre de membre gestionnaire, l'association propriétaire de la marque Bio Cohérence, afin d'apporter son expertise sur le bien-être animal.

Nous portons de tout cœur ce projet qui devrait permettre une meilleure prise en compte du bien-être et des besoins comportementaux des animaux dans les élevages.



Officiellement lancée en 2010, il nous tarde qu'un grand nombre d'éleveurs rejoignent cette démarche. Les consommateurs peuvent également adhérer et soutenir le projet. Plus d'infos sur www.biocoherecence.fr

■ ENQUÊTE

Marchés aux bestiaux français : la PMAF souligne la nécessité de réformes urgentes.

La PMAF a réalisé une enquête pendant plus de 3 mois pour mettre en évidence les carences de la législation des marchés aux bestiaux : le constat est inquiétant.



De février à juin 2010, grâce au généreux soutien de notre amie Mona Helpman, la PMAF a parcouru la France, du Nord au Sud, afin de dresser un état des lieux concernant le bien-être des animaux sur les marchés aux bestiaux français. Nous avons confié ce projet à une personne qui dispose d'un diplôme de docteur en éthologie, ce qui nous a permis de décrypter les différents comportements des animaux (expression de la peur, d'un stress, ou d'un état émotionnel stable) avec toute la rigueur scientifique qui s'impose.

Au total, 16 marchés accueillant des veaux, vaches, moutons, chèvres, chevaux etc. ont été visités. Les données recueillies ont permis de dresser un état des lieux des infrastructures (type de sol, présence de barrière de blocage permettant la conduite des animaux, pente et conformité des rampes des véhicules, etc.) de l'utilisation des infrastructures (ex : présence de paille dans les enclos des veaux), de l'état des animaux (ex : état d'amaigrissement, présence de blessures, état des sabots, etc.), des comportements humains (ex : manipulations sans heurts, animaux tirés par les oreilles, coups de pieds, coups de bâtons), et des incidents (ex : nombre de glissades et de chutes). Au total, 631 manipulations d'animaux ont été étudiées et soigneusement décryptées.

Le résultat de notre enquête a abouti à la publication d'un rapport de 38 pages, qui a été remis au directeur de la Fédération française des Marchés de Bétail Vif ainsi qu'au ministère de l'Agriculture. Le rapport contient un certain nombre de recommandations et dénonce certaines pratiques inacceptables dont nous avons été témoins.

Des infrastructures inadaptées

L'enquête menée par la PMAF révèle que sur un nombre encore trop élevé de marchés, le sol est trop glissant (béton non rainuré). Un sol glissant a pour conséquence des glissades et des chutes lors des manipulations d'animaux, qui peuvent entraîner des blessures graves.

Certains marchés ne sont pas efficacement protégés des intempéries. Les animaux sont exposés aux courants d'air, ce qui est préjudiciable notamment pour les veaux, qui sont sensibles au froid. De plus, sur les quais de chargement, le soleil peut parfois aveugler les animaux, ce qui complique les manipulations et favorise les comportements violents à leur égard.

Lorsque les barrières sont trop basses, les animaux sont tentés de sauter par-dessus s'ils sont stressés, isolés ou apeurés. Ils peuvent alors se coincer une patte sur la barrière.



De mauvaises manipulations

La PMAF a également constaté des manipulations d'animaux réalisées en dépit du bon sens, des parcs avec des densités bien trop élevées, ou encore la présence dans un même enclos d'animaux devant être séparés (différentes espèces, mâles et femelles, jeunes et adultes). Bon nombre de bovins étaient attachés par les cornes ou le cou, la tête immobilisée au ras du sol, pratique pourtant interdite car ce mode d'attache ne permet pas aux animaux de se coucher !

Une quarantaine de bovins et une centaine de caprins avaient des sabots non parés, très longs ce qui leur posait parfois problème pour se déplacer. Certains étaient dans un état de maigreur avancé.

Nous avons été témoins de coups particulièrement violents, notamment sur la tête, les pattes, le museau et une utilisation de l'aiguillon électrique très inappropriée (lorsque l'animal est, de toute façon, dans l'impossibilité d'avancer et sur des zones corporelles très sensibles). Des animaux ont la queue tordue pour les contraindre à avancer ou sont tirés par une patte (cas observé fréquemment avec les moutons) etc.

Nous souhaitons aujourd'hui poursuivre nos enquêtes sur les marchés et y accroître notre présence. La PMAF souhaite également travailler étroitement avec les collectivités locales et les responsables de marchés afin que soient effectués certains aménagements qui sont indispensables pour le bien-être des animaux. Nous souhaitons également renforcer la sensibilisation des professionnels aux bonnes manipulations et continuer à dénoncer certains abus qui doivent être sanctionnés ! Nous vous remercions pour votre générosité ; vos dons sont indispensables pour que nous puissions développer ce vaste programme.

